

LES PROBLEMES DE L'HISTOIRE LOCALE (1)

Je baise votre cendre, ô lieux où je suis né.
Francis JAMMES.

I.

Si l'histoire locale est la plus attachante, c'est que — comme nous le faisait remarquer un jour notre vieux maître Michel Huisman — « elle s'écrit avec le cœur ». Chaque homme, en effet, entoure d'une tendresse particulière le lieu qui l'a vu naître ou, du moins, celui où il a longtemps vécu. C'est avec ravissement qu'il découvre que ce terroir a un passé qui lui est propre, qu'il exhume des archives et des anciens plans les traits oubliés de son visage, grâce auxquels s'éclairent bien des particularités de sa topographie présente. Entre l'homme et le paysage se noue une mystérieuse complicité, entre l'observateur actuel et ceux qui — naguère ou jadis — ont foulé le même sol, s'établit une communauté exaltante. Et il n'est rien de plus édifiant que de parcourir une ville ou un village en compagnie de celui qui s'en est fait l'historien : sur le terrain, il pare d'une signification insoupçonnée les recoins en apparence les plus banaux.

Contemporain d'une époque qui défigure à chaque moment le cadre familial de notre vie, chacun d'entre nous connaît, dans les endroits où il passe ses jours, des coins de rues, de vieilles pierres ou de simples ondulations du sol qui éveillent en lui, chaque fois qu'il les revoit, des souvenirs personnels et des sens cachés, lesquels par le fait même échappent à l'étranger, comme ils échapperont — s'ils ne sont consignés quelque part par écrit — à tous ceux qui viendront après nous.

Ce sentiment intime a été certes, à travers les siècles et depuis qu'on écrit l'histoire, un des levains de la curiosité et du travail historiques. L'esprit de clocher se manifestait déjà au Moyen âge et il nous reste des échantillons de ces récits plus ou moins légendaires qu'il suscita, comme par exemple, le *Liber de antiquitate urbis Tornacensis*, qui date du XIII^e siècle surtout, beaucoup de nos villes eurent leurs historiens ; ce fut le cas d'Anvers, de Louvain, de Bruges, de Termonde, de Liège, de Huy, d'Hasselt, de Mons, d'Ath, d'Enghien (2).

(1) Cet article, publié avec la courtoise autorisation de son auteur et du Crédit communal de Belgique, reproduit le texte paru dans le *Bulletin du Crédit communal de Belgique*, p. 2-15, 1962.
Nos vifs remerciements à tous ceux qui, soucieux de l'information des professeurs du secondaire, nous ont accordé cette liberté. N.D.L.R.

(2) Cf. ARNOULD (M.-A.), *Historiographie de la Belgique, des origines à 1830*. Bruxelles, 1947, pp. 54-55.

Les centres urbains furent donc les premiers pourvus, car la matière y était plus abondante et les intellectuels plus nombreux. Parmi les régions rurales — mises à part celles qui entouraient l'un ou l'autre monastère — ce fut celle du Franc de Bruges qui, chez nous, sollicita la première l'attention et ce dès 1604 avec la *Nauwkeurige Beschrijving* d'Adrien Baltijn (1).

En Angleterre, c'est également au XVII^e siècle qu'on rencontre la première histoire d'une paroisse rurale (2). Il fallut toutefois attendre l'époque romantique pour voir, un peu partout, l'histoire locale gagner le plat pays. Elle y est demeurée la plus vivace, là où l'esprit romantique est resté le plus fort : la Flandre, à l'heure actuelle, bat incontestablement les régions wallonnes, non seulement par l'abondance et la qualité de la production, mais encore par l'organisation des recherches, ce qu'atteste éloquentement à ce double point de vue le monumental *Repertorium* bibliographique que M. Leo De Wachter publia à partir de 1942 (3).

Depuis un demi-siècle, la pédagogie a songé à tirer profit de ce sentiment quasi universel et à le combiner avec la méthode intuitive. C'est en 1911, en effet, qu'une circulaire ministérielle recommandait aux instituteurs de France d'enseigner à leurs élèves l'histoire et la géographie locales, non pour « créer de toute pièce un enseignement nouveau venant s'ajouter à tous les autres », mais pour « mêler intimement l'enseignement de la géographie et de l'histoire nationales ». Le but précisé à date plus récente (1945) par les programmes français, était de vivifier et de concrétiser l'étude de l'histoire, en partant de l'observation de documents que l'on pouvait avoir sous les yeux : monuments, ruines, monnaies, archives, et non des exposés abstraits de l'histoire générale. En 1947, M. Paul Maréchal, Inspecteur de l'Enseignement primaire, a publié sous le titre : *L'Histoire vivante, un Essai de méthode active* (4) appliqué à la Brie et au Gâtinais ; judicieusement illustré, cet ouvrage fournit aux éducateurs de la Seine-et-Marne le cadre régional indispensable à toute étude locale et il se termine par quelques conseils pratiques « pour connaître le passé d'une ville ou d'un village donné ». En 1956, le même auteur a révélé par un manuel d'*Initiation à l'Histoire par le document* (5) ses expériences en pareille matière : des enfants de onze ans, mis en présence de documents anciens tirés de l'état civil ou des archives municipales, acquièrent le sens du passé, que l'on s'efforce d'enrichir en faisant appel à la connaissance intuitive que chaque enfant a de son propre passé. Le but est de faire acquérir une « chronologie des souvenirs », acquisition d'autant plus nécessaire — il est vrai — que le sentiment de la chronologie est loin d'être inné dans l'esprit humain.

(1) *Nauwkeurige Beschrijving van het land van den Vrijen*, œuvre demeurée manuscrite jusqu'au milieu du siècle dernier ; l'auteur, grâce à ses fonctions administratives, put avoir accès aux archives locales. Le Franc de Bruges eut, au siècle suivant, son deuxième historien : l'avocat fiscal Patrice BBAUCOURT de NOORTVELDE, dont les trois volumes de *jaerboeken van het land van den Vrijen*, furent imprimés à Bruges en 1785 : cet auteur avait débordé de même sur le plat pays dans une autre de ses œuvres historiques, consacrée à la Frévoité de Bruges : *Beschrijving der heerlijkheden en lande van den Froosche sig bevrekkende binnen en buyten de vermaerde stad Brugge...* (Bruges, 1764).

(2) Cf. HOSKINS (W. G.), *Local history in England*, Londres, 1959 ; p. 21 et note.

(3) *Repertorium van de Vlaamse Gouwen en Gemeenten*, 6 vol., Anvers, 1942-57.

(4) Editions Bourrelier, Paris, 1947, 101 pp.

(5) *Initiation à l'histoire par le document. Expériences. Suggestions*, Paris, 1956, 150 pp.

Des tentatives comparables à celles de nos voisins du sud ont vu le jour dans notre pays. Des exemples particulièrement bien venus se trouvent dans la collection « Plan d'Etudes », publiée à Liège depuis 1936 sous la direction de M. Léon Jeunehomme, Inspecteur général de l'Enseignement primaire. Cette collection s'ouvre par un volume d'observations, surtout géographiques, intitulé : *J'étudie mon village* et dû à M. J.-R. Monseur ; cet inspecteur principal, à la veille de sa retraite, a écrit, à l'intention particulière des écoles du canton d'Aywaille, un autre volume de *l'Histoire par l'Histoire locale* (n° 19, paru en 1950 ou 1951), volume lourd d'expérience où l'on trouve, entre autres choses intéressantes, des « Exemples de questionnaires, de petites enquêtes à proposer aux élèves ». Dans la collection susdite toujours, ont pris place : sous le titre *J'étudie ma ville* (n° 8, s. d.), un recueil de leçons faites dans les écoles de Liège et de Herstal, présenté par M^{me} Madeleine Bartholomé-Paquot, Inspectrice cantonale (1), et où l'histoire occupe une large place puisqu'on y a inclus des croquis relatifs aux développements successifs de la Cité ardente ; sous le titre *J'étudie ma région* (n° 12, 1954) un volume consacré au Condroz, par M. Edouard Lange, Inspecteur lui aussi ; et enfin un très heureux exemple d'application locale : *Du clocher natal à l'Histoire de mon Pays* (n° 20, 1952), conçu par M. Ernest Tonet, Chef d'école à Gelbressée, village situé au nord-est de Namur.

Mais tous les éducateurs n'ont pas, comme M. Tonet, l'avantage d'avoir vécu, depuis leur enfance, dans le village, ni même la région où ils enseignent. Tous ne sont pas animés nécessairement par un amour égal du passé local. Tous n'ont point le loisir, ou la patience, d'en retracer les vicissitudes. Ils doivent donc, pour s'y initier, être orientés vers la documentation de base. C'est pour les y aider qu'en 1958, la Fédération belge des professeurs d'histoire a entamé la publication, sous forme de tableaux, d'un *Répertoire documentaire historique* (2), qui énumère les sources cartographiques et archéologiques, ainsi que les musées, bibliothèques et dépôts d'archives où des documents d'intérêt local peuvent se rencontrer. Ce répertoire, qui ne souffle mot des ressources qu'offrent les archives conservées par les administrations communales, accroîtra le flot des instituteurs qui prennent le chemin des Bibliothèques de Tournai ou de Mons, ou celui des Archives de l'Etat, et le nombre des désillusions qui les y attendent. Encore heureux s'ils découvrent, dans l'un de ces établissements, une monographie consacrée à leur village. Et aux Archives de Mons, ils apprendront combien clairsemées sont devenues par suite du bombardement de 1940, les sources de l'histoire locale hennuyère (3) et combien de temps il faut pour extraire des fonds encore existants quelques maigres informations, dont l'interprétation et le déchiffrement leur paraîtront

(1) Cet ouvrage a valu à son auteur, en 1938, le Prix Joseph De Keyn, décerné par l'Académie royale de Belgique.

(2) Le premier tableau publié se rapporte au ressort d'inspection principale de Tournai.

(3) Cf. ARNOULD (M.-A.), *La toponymie et l'anthroponymie en Hainaut. Sources et ressources actuelles* (Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie, t. XIX, 1945, pp. 113-138). Depuis la publication de cet article, aucun bilan détaillé des documents sauvés n'a vu le jour ; notons aussi que, dans l'intervalle, une collection d'« Archives locales » a été reconstituée et qu'une riche documentation concernant certaines localités est comprise dans les fonds de familles, entrés nombreux dans les collections au cours des dernières années : enfin n'oublions pas l'enquête « Hannonia », signalée dans l'article précité, p. 129, et dont nous reparlons ci-dessous.

— à tort, d'ailleurs — hors de proportion avec le profit direct qu'ils espèrent en tirer.

Le cas de la province de Hainaut, à vrai dire, est le moins favorable. Il n'en demeure pas moins vrai que, pour toute la Belgique romane, on manque d'un répertoire exhaustif de la bibliographie locale et que l'initiation aux recherches bibliographiques demande, à elle seule, un effort préalable ⁽¹⁾. Cet effort peut se trouver facilité par la récente brochure de M. Julien Van Hove ⁽²⁾, qui rappellera aux non-initiés que la province de Namur est privilégiée à cet égard, puisqu'elle possède un manuel de bibliographie locale, publié par M. Emile Brouette ⁽³⁾, qui a entrepris le même travail pour le Hainaut oriental ⁽⁴⁾. Les chercheurs novices sauront aussi que beaucoup de monographies et d'articles d'intérêt local sont relevés dans l'*Introduction à l'histoire paroissiale de l'ancien diocèse de Liège*, de M. Léon-Ernest Halkin ⁽⁵⁾; pour le Hainaut, ils apprendront que le *Dictionnaire* de Théodore Bernier fournit le dépouillement bibliographique local jusqu'à 1890 environ et que la *Bibliographie quinquennale* lancée en 1938 par M. Armand Louant et Maurice Van Haudenard le reprend avec plus de détails, pour les années 1912-1945 ⁽⁶⁾. Le malheur est que dans l'intervalle, c'est-à-dire entre 1890 et 1919, l'historiographie locale n'a pas chômé en Hainaut. Pour aider les amateurs d'histoire locale de cette province, ajoutons donc que deux dépouillements couvrent cette période; ils sont, par malheur, peu répandus et c'est pourquoi, sans doute, ils ont échappé aux investigations de M. Van Hove. De 1929 date un « Essai de bibliographie (locale) hennuyère »; il occupe la moitié, soit 90 pages d'un ouvrage paru sous ce titre : *L'Enseignement primaire et les Bibliothèques publiques dans la province de Hainaut (La Louvière, s. d.)*, dont l'auteur, Léon Foulon, était par ailleurs un historien local ⁽⁷⁾. D'autre part, M. l'abbé Alexandre Pasture, archiviste du chapitre cathédral de Tournai, a fait paraître en 1938 une *Bibliographie de l'histoire du diocèse de Tournai* ⁽⁸⁾, qui cite un bon nombre de monographies locales ou paroissiales.

Au terme de ses recherches bibliographiques, l'amateur d'histoire locale ne sera pas toujours comblé : on est loin de disposer, à l'heure actuelle, d'études systématiques pour chacune de nos communes. Si la localité envisagée voit sa bibliographie propre se réduire à peu de chose, force sera au chercheur de se résoudre à recourir aux sources, imprimées ou inédites. Et ici, plus que jamais, il devra s'armer de courage et de patience.

(1) Le seul instrument dressé à l'échelle nationale, le *Répertoire bibliographique à l'usage du touriste* d'Edmond SOMVILLE, publié par le Touring-Club de Belgique (Bruxelles, 1903), est bien vieilli. Cet auteur avait poursuivi son dépouillement jusqu'à la veille de 1914, sous forme d'un immense fichier qui, conservé au Musée de Mariemont, a malheureusement disparu dans l'incendie de la Noël 1960.

(2) *La bibliographie de la documentation locale en Belgique*, Bruxelles (Commission belge de Bibliographie), 1959.

(3) *Topo-bibliographie de la province de Namur*, Namur, 1947.

(4) *Bibliographie de l'histoire locale des arrondissements de Charleroi et de Thuin* (Bulletin de la Société archéologique de Charleroi 19^e année, 1950, et années suivantes).

(5) Dans le « Bulletin de l'Institut archéologique liégeois », t. LIX, 1935. *Supplément* : ibidem, t. LXI, 1937.

(6) BERNIER (Th.), *Dictionnaire géographique, historique, archéologique, biographique et bibliographique du Hainaut*, Mons, 1891. LOUANT (A.) et VAN HAUDENARD (M.), *Bibliographie quinquennale de l'histoire du Hainaut* (Annales du Cercle archéologique de Mons. t. 55, 1938 et t. 57, 1940); suite par HANSOTTE (G.), *ibidem*. t. 61, 1948; une nouvelle suite est en préparation.

(7) Il avait publié en 1909, en collaboration avec A. AUBERT, une monographie sur Landelies et Goutroux, et en 1925, en collaboration avec A. NOËL, la toponymie de la première de ces communes.

(8) Dans les « *Collationes Diocesis Tornacensis* », t. XXXIII. 1938, pp. 289-318.

II.

Si l'on fait le bilan des monographies locales qui ont été publiées, on constate néanmoins qu'il est *quantitativement* satisfaisant (beaucoup de localités, malgré tout, ont leur « Histoire »), mais *qualitativement* décevant. Pourquoi ?

Avant tout, parce que les auteurs en furent des amateurs, toujours bien intentionnés mais souvent dépourvus de formation : instituteurs, fonctionnaires retraités ou près de l'être, heureux encore s'il s'est agi de prêtres ou de médecins, à qui le latin était accessible.

Il arrive que l'heuristique soit insuffisante : seules les sources strictement locales sont mises en œuvre, alors que des faits locaux importants peuvent et doivent être relevés dans certains recueils généraux ; seules ont été consultées les sources faciles à atteindre, parce que conservées sur place ou au dépôt d'archives de la province ; or, un dépôt plus lointain peut conserver une documentation essentielle ⁽¹⁾.

La critique des sources peut, elle aussi, être en défaut : parfois des chartes fausses sont utilisées sans discernement ; ailleurs, des faits appartenant à des périodes disparates sont amalgamés sans raison.

Quant à la synthèse, elle est bien souvent, sinon absente, du moins défectueuse : énumération de détails sans suite, classés tout au plus chronologiquement, comme dans certaines chroniques médiévales ⁽²⁾ ; faits alignés sans coordination, comme un collection d'objets hétéroclites, d'où absence de toute force explicative ; l'anecdote l'emporte sur les idées générales et ces dernières, lorsqu'il en est, sont reprises à des manuels élémentaires, lesquels ne narrent le plus souvent que l'histoire politique.

L'auteur, parfois encore, s'irrite de constater des trous dans son information chronologiquement rangée. Il comble alors ces trous par des exposés généraux, absolument hors de propos. Combien d'anciennes monographies locales n'ont pas exposé, à leur manière, le récit des invasions germaniques ! A la fin du siècle dernier, un directeur du ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique, Louis Mélièze, écrivit avec amour l'histoire de son village natal : Silly ⁽³⁾. L'ouvrage commence par deux chapitres où il est question des Celtes, de la bataille de César contre les Nerviens, de l'arrivée des « Franks », de l'homélie de saint Eloi à propos des superstitions, des invasions normandes, des terreurs de l'an mille. Après ces deux chapitres parfait-

(1) Exemple : M. VAN HAUDENARD a publié successivement trois monographies sur Chièvres, dont l'histoire avait déjà été esquissée précédemment par L. DEVILLERS, puis par l'abbé L. A.-J. PETIT. Aucun de ces auteurs n'a utilisé les plus anciens comptes communaux (1388-1416), conservés dans le fonds de la Chambre des Comptes, aux Archives générales du royaume à Bruxelles. Or les comptes conservés dans les archives locales ne remontent pas au-delà de 1577. Une période particulièrement intéressante de l'histoire de cette petite ville leur est, de ce fait, demeurée inconnue.

(2) Exemple : les *Annales historiques de la commune de Farciennes*, par J. KAISIN, 2 vol., Tamines, 1889.

(3) *Histoire de la commune de Silly* (Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, 6^e série, t. III, 1901).

tement superflus, l'auteur entame son chapitre III en nous apprenant que Silly — comme il fallait s'y attendre — est cité pour la première fois en l'an 1092. Plus loin, dans le chapitre IV, deux pages narrent les calamités du XIV^e siècle : la famine et l'épidémie de 1315, l'épizootie de 1318, la grande peste de 1348-1349 et l'apparition des Flagellants, événements dont, bien entendu, aucun écho n'est perceptible dans l'histoire de Silly. Dès sa publication, cette monographie fut jugée sévèrement : les « Archives belges, revue critique d'historiographie nationale » ne la ménagèrent pas ⁽¹⁾ ; l'auteur réagit et finalement Godefroid Kurth, directeur de la revue, sinon auteur du compte rendu, fut condamné à vingt francs de dommages-intérêts par la Cour d'appel de Liège, pour retard dans l'insertion d'un droit de réponse ⁽²⁾.

Il est vrai que les historiens professionnels, justement sévères lorsqu'il leur arrive d'apprécier de médiocres monographies locales, ne se sont guère efforcés d'augmenter le nombre des bonnes monographies. Quelques ecclésiastiques seulement s'y sont appliqués, comme le Bénédictin dom Ursmer Berlière, qui, après avoir écrit l'histoire des terres où s'est implantée son abbaye ⁽³⁾, consacra trois excellents volumes à l'histoire de Gosselies, localité où il avait vu le jour ⁽⁴⁾. Plus récemment, le R. P. M. Dierickx, un jésuite, a publié une bonne *Geschiedenis van Zingem*, dont une édition amplifiée a vu le jour tout dernièrement ⁽⁵⁾. Mais c'est en vain que nous cherchons une histoire de village signée par l'un des maîtres de notre enseignement universitaire ⁽⁶⁾. En 1908, Joseph Alkin, professeur à l'Université de Liège, annonçait son intention de faire paraître une monographie de la commune de Hotton, dans le Luxembourg ⁽⁷⁾ : en fait, il s'est borné à publier un court article sur *Les églises paroissiales de Hotton-Melreux* ⁽⁸⁾.

Voici pourtant une exception : M. Louis-Fernand Flutre, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon, a composé sur son pays natal, Mesnil-Martinsart (Somme), un « essai d'histoire locale » particulièrement émouvant : il s'agit, en effet, d'une commune qui fut rasée par le bombardement, au cours de la première guerre mondiale ⁽⁹⁾. Mais M. Flutre n'est pas historien au sens restreint du terme : son activité scientifique s'exerce principalement dans le domaine de la philologie romane. S'il était historien, sa monographie ne serait pas mieux faite, mais se fût-il jamais décidé à l'entreprendre ?

Les historiens de métier, en effet, savent quelles vastes questions sollicitent leur étude, et c'est une à une qu'ils les traitent, systématiquement et chacune d'elles dans son ensemble. L'historien local ignore généralement

(1) *Archives Belges*, 3^e année, 1901, pp. 42-44 (compte rendu signé : Emile VERAX, pseudonyme de G. KURTH ou d'E. MATTHIEU ?).

(2) *Ibidem*, pp. 206-210.

(3) *Les terres et seigneuries de Maredsous et de Maharene*, Maredsous, 1920.

(4) *Recherches historiques sur la ville de Gosselies*, 3 vol., Maredsous-Gembloux, 1922-1932. L'auteur en prévoyait un quatrième, qu'il ne publia pas.

(5) Anvers, 1960. Zingem est un village de la Flandre orientale, sur l'Escaut, entre Audenarde et Gand.

(6) Notons toutefois que le R.P. DIERICKX qui vient d'être cité, est professeur à la Faculté de Théologie de la Compagnie de Jésus, à Louvain.

(7) Cf. les *Mélanges Godefroid Kurth*, t. I, Liège-Paris, 1908, p. 444, n. 1.

(8) Cf. les *Mélanges de Borman*, Liège, 1919, pp. 37-45.

(9) *Mesnil-Martinsart (Somme). Essai d'histoire locale*, Lyon (chez l'auteur), 1955. M. FLUTRE a publié, en même temps, *Le parler picard de Mesnil-Martinsart*, Genève, 1955.

qu'en s'attaquant à l'histoire d'un village, ce seront toutes ces questions, mais dans un cadre géographique réduit, qu'il devra affronter. Or, de même qu'il serait vain de se risquer à faire l'inventaire de la flore d'un terroir donné, ou encore l'étude de son parler local, sans posséder au préalable une solide formation ou de botaniste, ou de philologue, de même l'histoire du plus modeste des villages postulerait, de la part de qui voudrait la bien écrire, des connaissances approfondies non seulement d'histoire générale, mais aussi dans tous les domaines spéciaux de la recherche historique ⁽¹⁾. On croit se charger d'un mince fardeau, et on se condamne à soulever un monde ! L'entreprise n'est pas simple parce que le cadre géographique est petit : toute agglomération humaine est un *complexe* immense, de problèmes et de conditionnements.

L'historien, qui sait cette complexité, mesure sans peine la somme d'énergie, de temps, de persévérance, que coûterait l'élaboration consciencieuse de la monographie exhaustive d'un village, surtout si, à l'enquête historique, il fallait joindre l'enquête géographique, linguistique (patois, toponymie, anthroponymie) et sociographique. Cette dépense serait souvent disproportionnée (en regard du profit scientifique qui en découlerait. Tout historien au courant des faits généraux, finit par se faire une idée satisfaisante de l'histoire *du village in abstracto* ⁽²⁾ et il est probable que la répétition des monographies apporterait, quant aux problèmes de structure et d'évolution, peu de conclusions neuves. Si l'on se limite à ce double point de vue, rien ne ressemble davantage à l'histoire d'un village, que celle d'un autre village. L'apport original d'une monographie relève le plus souvent de valeurs purement sentimentales et, pour la science, le profit serait plus appréciable si l'on consacrait plus de soin à mesurer les phénomènes au lieu de se borner à les décrire ⁽³⁾. L'originalité est plus grande également, lorsqu'il s'agit de centres urbains, car leur destin est lié à des conjonctures plus diverses et leur poids est plus considérable dans les balances de l'histoire : c'est pourquoi, sans doute, leur étude monographique a tenté, elle, des historiens patentés.

A vrai dire, bien des problèmes généraux qui ont déterminé les vicissitudes de nos villes et de nos campagnes sont loin d'être résolus : l'histoire économique et sociale, la géographie humaine même sont des orientations récentes de la pensée. La solution de ces problèmes généraux et celle des innombrables sous-questions qui en dérivent constituent, en fait, la tâche quotidienne des historiens. Et ce travail, qu'inspire le simple désir de connaître et de comprendre bien plus qu'aucune aspiration sentimentale, exerce moins de séduction sur les foules, que passionnent l'anecdote et le détail concret, donc local.

(1) « ... l'historien d'un groupe d'étendue... restreinte se trouve, presque à pied d'œuvre, contraint d'embrasser le passé humain dans la totalité de ses aspects. D'où ... nécessité d'avoir bien en mains toutes sortes de techniques variées, dont les historiens de métier ne possèdent à l'ordinaire qu'une part : combien seraient également capables d'interpréter une construction romane et un terrier ? Mais aussi un grand attrait : car c'en est un de pouvoir atteindre dès les premiers sondages, la complexe, l'intégrale réalité » (Marc BLOCH, dans les « *Annales d'histoire économique et sociale* », t. V. 1933, pp. 472-473).

(2) Cf. ARNOULD (M.-A.), *L'aube des communes. Origine et évolution de nos villages* (Bulletin du Crédit Communal de Belgique, janv. 1961).

(3) Cf. ci-dessous, pp. 50-51.

Toutefois, cela ne veut point dire que, pour sa part, l'historien se détourne des faits locaux. Mais s'il les reconstitue, c'est pour les insérer dans des ensembles. Des ensembles de faits de même nature, car l'observation scientifique n'a d'autre fin que d'induire des lois, propositions générales, à la lueur de faits, qui sont toujours particuliers. Ce que la science recherche, c'est donc la convergence des observations particulières. L'historien amateur a tendance, au contraire, à singulariser les faits locaux, à les présenter comme originaux et uniques, ce que faisant il obéit à un mobile affectif, et non rationnel. Cette déformation est particulièrement répandue dans les enquêtes ethnographiques, où trop de folkloristes amateurs s'imaginent avoir pour mission de mettre en vedette des originalités locales, alors que la méthode comparative — comparaison dans l'espace et dans le temps — établit que bien des prétendues spécificités locales ne sont en réalité que des survivances de phénomènes qui, dans un passé plus ou moins lointain, ont affecté des aires géographiques plus vastes.

Henri Pirenne a consacré un livre à l'histoire constitutionnelle de la ville de Dinant ⁽¹⁾. N'étant pas Dinantais, mais historien, il visait non à exalter un patriotisme local, mais à vérifier une thèse générale d'histoire urbaine. Bien des mécanismes psychologiques ou institutionnels, sociaux ou économiques, gagnent, en effet, à être étudiés au départ du cadre local, qui, d'emblée, place l'investigateur en contact avec la concrète, mais complexe réalité. Mieux que la lecture de la législation fiscale, l'analyse d'une assiette locale permet de « réaliser » le mécanisme de l'impôt ; mieux qu'un exposé théorique, le dépouillement d'une série de comptes communaux annuels aide à saisir, comme sur le vif, le déroulement de la hausse des prix au XVI^e siècle et parfois même les réactions des contemporains effarés. Mais ce ne sont pas ces pulsations de l'histoire qu'espère découvrir l'amateur : la hantise de la « couleur locale » lui fera méconnaître l'indice révélateur ; bref, sans le savoir, il passera à côté de la grande histoire, de l'histoire vivante. Il aura au moins le mince mérite d'avoir remué et ramené au jour des matériaux inconnus, où d'autres mieux avertis pourront puiser après lui.

III.

Devant le travail désordonné de tant d'amateurs, au fond de bonne volonté, certains historiens de métier ont cru bon de rédiger, à leur intention, des directives et des plans de travail. Ces plans ont généralement un triple objectif : dénombrer les sources d'information et les endroits où on les trouve ; ensuite indiquer la manière de les utiliser ; enfin énoncer les questions à traiter dans le cadre local.

Le fait est qu'un autre reproche qu'on peut adresser à certaines monographies de villages, c'est de n'y point trouver toujours réponse aux questions qu'on se pose et qu'on y espérait résolues. Cette imperfection procède du

(1) *Histoire de la constitution de la ville de Dinant*, Gand, 1889.

manque d'un plan d'ensemble. Or, en tout domaine, il est aussi important de bien poser les problèmes, que de les résoudre (1).

C'est en vain qu'on rechercherait quelques indications sur les techniques propres à l'histoire locale, dans les nombreux traités théoriques touchant la méthode et la philosophie du travail historique. Le célèbre manuel de Langlois et Seignobos (2), par exemple, à édicté des règles méticuleuses pour la rédaction des monographies, mais qui s'appliquent à toute espèce de monographie, et si les historiens locaux ont, comme les autres, le devoir de s'en inspirer, ils n'y trouveront pas pour autant le guide précis du domaine spécial qui est le leur.

En matière d'histoire locale, c'est par l'épiscopat, tant en Belgique qu'en France, que le mouvement a été donné, et cela à l'époque même où Langlois et Seignobos rédigeaient leur volume. Dans le but de sauvegarder les édifices et les objets d'art anciens, il fut prescrit au clergé paroissial d'organiser des conférences ecclésiastiques consacrées à l'histoire et à l'archéologie locales. Déjà en 1883, des ordonnances synodales du diocèse de Tournai avaient invité les curés de chaque paroisse à tenir un « livre mémorial » destiné à consigner « tout ce qui peut intéresser l'histoire ecclésiastique locale » (3). Ce mouvement prit toute son ampleur à la fin du siècle.

Le 12 avril 1898, le cardinal-archevêque de Malines, monseigneur Goossens lançait dans une lettre pastorale un appel au clergé de son diocèse pour le convier à dresser des monographies paroissiales selon un programme commun, qui fut aussitôt reproduit par le chanoine Alfred Cauchie dans les « *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique* » (4). Nous ignorons dans quelle mesure et avec quel bonheur les curés, qui étaient priés de faire parvenir à l'archevêché, endéans une année, « un travail substantiel et concis... résumant les recherches faites d'après les indications du programme » en question purent s'acquitter de cette tâche. Mais deux ans plus tard, l'abbé G. Straetmans, curé de Neerlanden (prov. et dioc. de Liège), donnait un écho au vœu exprimé par son archevêque, en publiant dans la revue « *De Banier* » un plan plus détaillé en vue de la rédaction des monographies paroissiales (5).

Par une « rencontre inattendue » — à en croire le chanoine Cauchie (6) —, l'archevêque de Cambrai, monseigneur Sonnois, avait, lui aussi

(1) « Le progrès des études historiques tient beaucoup plus qu'on ne se le figure à l'art de dresser des questionnaires » (opinion de Georges LEFEBVRE, reproduite dans les « *Annales* », t. V, p. 478, par Marc BLOCH, qui conclut que l'établissement d'un questionnaire des monographies locales devrait être l'œuvre d'une équipe ; un an plus tard paraissait le premier volume du manuel de M. l'abbé CARRIERE, dont il sera question ci-après).

(2) LANGLOIS (Ch.-V.) et SEIGNOBOS (Ch.), *Introduction aux études historiques*, 2^e éd., Paris, 1899, voir pp. 200 et sv. et pp. 263 et sv. La 1^{re} édition de ce livre date de 1898 ; une 3^e édition parut en 1905.

(3) Cf. DUJARDIN (C.), CROQUET (J.-B.-J.) et BOURDEAU (P.), *La paroisse de Braine-le-Comte. Souvenirs historiques et religieux*, Braine-le-Comte, 1889, p. 9.

(4) Cf. t. XXVII, 1898, pp. 197-208. Les travaux réalisés à cette initiative devaient être soumis à une commission d'historiens présidée par le chanoine REUSENS, l'un des directeurs des « *Analectes* ».

(5) *Over het opstellen eener parochiale Geschiedenis*, Hasselt, 1900.

(6) « *Analectes*... », t. XXVII, p. 209. Mais le parallélisme des deux décisions archiepiscopales, comme celui de la procédure prescrite de part et d'autre, rend cette coïncidence troublante. Peut-être ces deux initiatives s'inspirent-elles du précédent signalé dans le diocèse d'Aire (dans les Landes) en 1886 : cf. CARRIERE (V.), *Introduction aux études d'histoire ecclésiastique locale*, t. I, Paris, 1940, p. LX.

et dès janvier 1898, prescrit à son clergé de rédiger des monographies de paroisse, destinées à alimenter les conférences ecclésiastiques trois années durant. Ici, un *Questionnaire-programme* (1) avait été élaboré par l'abbé Théodore Leuridan, bibliothécaire des Facultés catholiques de Lille et archiviste du diocèse. En 1899, ce savant ecclésiastique fondait la « Société d'études de la province de Cambrai », digne pendant de la « Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège », née dès 1880 sous la présidence d'honneur de l'évêque de Liège et à l'initiative d'un groupe d'historiens, à savoir Kurth, Balau, Daris, St. Bormans et d'autres.

Ce renouveau de l'histoire ecclésiastique locale pouvait se réclamer d'illustres précédents : en France, de l'abbé Lebeuf, membre de l'Académie des Inscriptions, historien des paroisses du diocèse de Paris dès le milieu du XVIII^e siècle (2), et, chez nous, d'érudits du XVII^e siècle comme Gramaye Sanderus, Brasseur et même Aubert Le Mire, dont les œuvres furent, somme toute, des collections de monographies locales (3). Ce renouveau, par ailleurs, n'a point été inutile, car il a conduit finalement à l'élaboration d'instruments de travail fort précieux : l'*Introduction à l'histoire paroissiale du diocèse de Malines* du chanoine J. Laenen (4), guide désormais indispensable de tout historien local — fût-il de ce diocèse ou d'un autre —, les publications de M. l'abbé A. Pasture déjà cité (5), celles de M. Léon-E. Halkin (6) et surtout les trois tomes de *Introduction aux études d'histoire ecclésiastique locale*, publiés entre 1934 et 1940 par un groupe de collaborateurs français, sous la direction de M. l'abbé Victor Carrière, professeur à l'Institut catholique de Paris (7).

Mais le clergé, malgré sa brillante activité en ce domaine, ne fut jamais seul à s'adonner aux études locales. Bien des laïcs firent de même et c'est pour canaliser ce flot grossissant qu'archivistes, géographes et — sous la pression du courant esquissé plus haut — pédagogues, ont pensé utile de fournir des cadres tout faits aux amateurs de monographies locales.

Une commune, c'est avant tout un territoire. C'est donc avec raison que, dès 1908, Joseph Halkin avait attiré l'attention des historiens locaux sur la nécessité d'introduire leurs travaux par une étude de la géographie, de la géo-

(1) Réimprimé sous le titre : *Les monographies paroissiales du diocèse de Cambrai* (Bulletin de la Société d'études de la province de Cambrai, t. III, 1902, pp. 185-199). Ce questionnaire-programme avait été reproduit partiellement dès 1898, dans le t. LXIV de la « Revue des questions historiques » de Paris, puis résumé par GAUCHIE dans les « *Analectes...* », t. XXVII, pp. 209-210.

(2) Sur son œuvre, cf. CARRIÈRE (V.), *Introduction aux études d'histoire ecclésiastique locale*, t. I, pp. XXVIII-XXXI.

(3) Cf. ARNOULD (M.-A.), *Historiographie...*, p. 53 et *passim*.

(4) Bruxelles, 1924. L'auteur était archiviste de l'Archevêché.

(5) *Une paroisse rurale sous l'Ancien régime* (Collationes Dioecesis Tornacensis, t. XXIII, 1928, à XXVI, 1931) : il s'agit en fait d'une étude générale, illustrée d'exemples concrets pris autour de Tournai principalement. Du même auteur : *Les anciennes dîmes dans l'administration paroissiale* (Annales de la Société d'histoire et l'archéologie de Tournai, nouv. série, t. XXII, 1938).

(6) *Introduction à l'histoire paroissiale de l'ancien diocèse de Liège*, déjà citée. Du même auteur : *La méthode de l'histoire paroissiale et la statistique* (Fédération archéologique et historique de Belgique, XXIX^e session : Congrès de Liège, 1932).

(7) Tome I : *Les sources manuscrites* (Paris, 1940) ; t. II : *L'histoire locale à travers les âges* (1934) ; t. III : *Questions d'histoire générale à développer dans le cadre régional ou diocésain* (1936).

logie et de la toponymie de l'endroit ⁽¹⁾ ; et il leur signalait divers plans de monographies de village élaborés par des géographes. Trente ans plus tard, un autre géographe, Maurice Raucq, passa en revue, sous la forme d'un questionnaire édité en brochure, les divers points à traiter dans une monographie de géographie locale ⁽²⁾ et, après lui, Fritz Quicke développa le même point de vue dans un opuscule où une place était faite à l'histoire et à la bibliographie ⁽³⁾. La tendance de ce dernier ouvrage est développée dans un petit livre publié en France par deux inspecteurs généraux, MM. J. Cressot et A. Troux, sous le titre *La géographie et l'histoire locales. Guide pour l'étude du milieu* ⁽⁴⁾, où le problème de la monographie historique est traité en soi, encore qu'en guise d'appendice à la monographie géographique. Ces auteurs se réfèrent à des essais analogues qui ont été publiés dans leur pays, depuis le *Plan de monographie d'une commune* d'H. Chobeuf ⁽⁵⁾ jusqu'à la brochure de M. Jacques Levron : *Comment préparer une étude d'histoire communale. Esquisse d'un plan de travail* ⁽⁶⁾. M. Levron, archiviste du Maine-et-Loire, a fourni par cette brochure un guide fort pratique en raison de sa concision (et partant de son prix peu élevé) ; il ne s'est guère encombré de bibliographie, mais il énonce des conseils pertinents ; enfin, il joint à son propre exposé une note de son collègue M. H. Chobaut, archiviste du Vaucluse, sur les archives communales des départements méridionaux, ainsi qu'une autre sur l'histoire du XX^e siècle, due à M. H. de Morant, bibliothécaire de l'Ecole d'agriculture d'Angers, établissement qui a d'ailleurs pris l'initiative de la publication.

Revenant en Belgique, tout en restant dans le milieu des archivistes, rappelons que M. Armand Louant, aujourd'hui conservateur des Archives de l'Etat à Mons, avait proposé dès 1937, à l'occasion du « Congrès international du régionalisme » qui se tint à Ath cette année-là, un plan-type d'histoire communale, qui fut appliqué en 1940 dans le fascicule I d'un nouveau *Dictionnaire historique et géographique des communes du Hainaut*, dont il avait pris l'initiative ⁽⁷⁾. Si ce dictionnaire en est resté à ce premier fascicule, c'est en partie par suite de la guerre, mais peut-être aussi en raison du développement donné aux notices, en fait de petites monographies. Il est malaisé de poursuivre un ouvrage de ce type : Tarlier et Wauters en ont fait l'expérience au siècle dernier et leur *Géographie et histoire des communes belges*, parue entre 1859 et 1887, ne couvre en réalité qu'une partie du Brabant : après eux, le chanoine G. Roland a de même lancé, en 1905, un recueil sur *Les communes namuroises*, lesquelles n'atteignirent que la demi-douzaine.

(1) *Les monographies de village* (Mélanges Godefroid KURTH, t. I, Liège-Paris, 1908, pp. 441-445).

(2) *Enquête préparatoire à une monographie géographique. Questionnaire*, Mons-Frameries, 1938.

(3) *Monographie géographique de village. Directives pour l'étude d'une commune rurale*, 2^e éd., Bruxelles, 1949.

(4) Ce livre en est, sauf erreur, à sa 5^e édition (Paris, 1959), preuve du succès qu'il a rencontré et de l'audience dont il a bénéficié.

(5) Dans les « Mémoires de la Société de géographie et d'histoire de Dijon », 1888. Cf. CRESSOT et TROUX, p. 147, n. 1.

(6) Grenoble-Paris, (1942). Le « copyright » porte le millésime de 1941, mais l'« Achevé d'imprimer » celui de 1942.

(7) Ce fascicule renferme sept monographies, dues à divers auteurs, et reproduit, en tête, le plan-type présenté en 1937 : cf. LOUANT (A.), *Le nouveau dictionnaire historique et géographique des communes du Hainaut, en préparation*, Communication faite ... au 1^{er} Congrès international du régionalisme tenu à Ath..., Gembloux, 1937.

Il y a un dizaine d'années, un autre de nos compatriotes, M. Jan Verbesselt, a publié un petit manuel, bien conçu et bien complet : *Hoe schrijf ik de Geschiedenis van mijn Dorp* ⁽¹⁾. Cette nouvelle « Introduction à l'histoire locale » a doublé, en quelque sorte, l'entreprise la plus vaste et la plus systématique qui ait été remise sur pied jusqu'à présent, pour guider les pas des chercheurs locaux. Depuis 1949, la Fédération des Cercles historiques de la Flandre Orientale publie, sous l'impulsion de notre collègue M. Jean Dhondt, de l'Université de Gand, une collection de brochures d'information (*Voorlichtingsreeks*) qui se développe actuellement en une collection de travaux, mais où ont pris place diverses contributions de valeur qui abordent le problème de l'histoire locale sous ses divers aspects, avec l'espoir de conduire un jour à l'élaboration d'un dictionnaire des communes flamandes ⁽²⁾. M. E. H. J. De Wilde, secrétaire du Cercle archéologique du Pays de Waas, a ouvert le feu en exposant sa conception d'une histoire locale fondée sur l'examen des cadastres anciens, méthode qu'il baptise « histoire parcellaire » (*Kavelgeschiedenis*) et il a, un peu plus tard, dénombré les sources caractéristiques de toute monographie locale ⁽³⁾. M. J. Denys, conservateur des Archives de l'Etat à Gand, a parlé des seigneuries et des droits seigneuriaux ⁽⁴⁾ ; M. M. Gysseling de la toponymie ⁽⁵⁾ ; M. S. De Laet des fouilles archéologiques ⁽⁶⁾. Entre-temps, d'autres collaborateurs ont signalé l'intérêt de catégories particulières de sources et M. Dhondt lui-même a exposé, entre autres choses, quelles tâches devraient, par priorité, retenir l'attention des chercheurs locaux ⁽⁷⁾. Bilan : plus de trente brochures où il y a beaucoup d'enseignements à puiser.

L'exemple des cercles historiques de la Flandre Orientale montre aussi que les historiens locaux ont tout intérêt à établir entre eux des contacts : c'est ce qu'ils ont fait dans cette province en constituant une Fédération permanente de leurs sociétés ⁽⁸⁾. Un essai de ce genre a été tenté en France à l'échelle nationale par la création en 1949 d'une « Société française des historiens locaux », installée à l'Ecole pratique des Hautes Etudes sous la présidence de Lucien Febvre. Les fondateurs des « Annales d'histoire économique et sociale », en effet, et Marc Bloch plus particulièrement — à raison de son attention à l'égard de tout ce qui touchait à l'histoire rurale —, n'ont jamais ménagé leurs conseils ni leurs encouragements, ni non plus leurs critiques, aux auteurs des plus modestes histoires de villages ; le dépouille-

(1) Sous-titre : *Inleiding tot de Dorpsgeschiedenis*, Anvers-Amsterdam, (1951).

(2) Cf. DHONDT (J.), *Werking en Taak van het Verbond der Geschiedkundige Kringen van Oostvlaanderen* (brochure introductive), Gand, 1949, p. 9.

(3) *Opvatting en Uitbouw van de plaatselijke Geschiedenis* (Voorlichtingsreeks, nr 1), Gand 1949. *Bronnen voor de plaatselijke Geschiedenis* (nr 9), Gand, 1951.

(4) *Inleidende Nota over de Lijst der Heerlijkheden van Oostvlaanderen* (nr 2). Gand, 1950.

(5) *Een Inleiding tot de Toponymie van Oostvlaanderen* (nr 3), Gand, 1950.

(6) *Inleiding tot het oudheidkundig Bodemonderzoek* (nr 6). Gand. 1950.

(7) *Enige Taken voor plaatselijke Vorsing* (nr 14). Gand, 1953.

(8) Les sociétés de la province belge de Limbourg se sont également fédérées. Quant à la vieille Fédération archéologique et historique de Belgique, qui réunit en des congrès les représentants des sociétés de tout le pays, elle n'a jamais connu la permanence et son cadre d'intérêt dépasse le problème spécial de l'histoire locale.

ment de leur revue permet donc de glaner, à propos de l'histoire locale, de fort judicieuses remarques (1).

Il n'est pas, bien entendu, que la France et la Belgique où les travaux locaux soient en faveur et jouissent d'un regain de popularité. A preuve, deux substantiels ouvrages qui ont vu le jour presque en même temps, en 1959, et sur des horizons bien différents. A l'Université de Leicester, en Grande-Bretagne, existe une chaire d'histoire locale anglaise. C'est l'ancien titulaire de cet enseignement, M. W. G. Hoskins, à présent chargé d'un cours d'histoire économique à Oxford, qui a signé le premier de ces ouvrages : *Local history in England* (2), à la lueur duquel il apparaît que l'Angleterre n'a sous ce rapport rien à envier au continent. Il y existe, notamment, depuis 1952, une publication périodique qui, sous le titre *The Amateur Historian*, semble fournir aux chercheurs locaux de très suggestives orientations de travail. D'Allemagne Orientale nous est arrivé, d'autre part, un volume résultant de la collaboration de plus de trente spécialistes, travaillant sous la direction de M. M. Hubert Mohr et Erik Hühns. Cette *Einführung in die Heimatgeschichte* (3) s'est donné pour tâche de transposer sur le terrain de l'histoire régionale le combat entrepris dans la République Démocratique Allemande, pour faire triompher la conception marxiste-léniniste de la science historique, et pour mission d'affermir ainsi le « patriotisme socialiste » des citoyens. L'ouvrage comporte donc, à côté de chapitres développés sur les sources d'information et sur les institutions qui en ont la garde, des aperçus pédagogiques et un exposé théorique des doctrines du matérialisme historique. Des textes officiels publiés en annexe montrent que ce mouvement est directement encouragé par l'Etat, mais ce n'est pas la première fois qu'un gouvernement entreprend d'étayer par l'histoire régionale ou locale et par leurs implications sentimentales, la fidélité de ses administrés. Cette politique démontre, en tout cas, que le travail des historiens a peut-être plus de poids dans la vie collective qu'on ne le soupçonne généralement dans nos démocraties occidentales.

IV.

Ayant passé en revue tant de plans soigneusement étudiés afin de promouvoir et de guider le zèle des historiens locaux, il serait présomptueux de vouloir y ajouter quelque chose et, raffinant sur leurs conclusions, de tenter d'en extraire le schéma idéal de la parfaite histoire d'une commune.

Nous croyons, d'ailleurs, que les plans les plus harmonieux sont rarement suivis à la lettre. D'abord parce que les contingences locales et en parti-

(1) Citons dès le t. I (1929) des *Annales* une rubrique intitulée *Le travail d'histoire locale* (pp. 299-306), puis les recensions de Marc BLOCH sous le titre *Histoires de villages* (p. e. : t. IV, 1932, pp. 320-321, t. V, 1933, pp. 471-478, et t. VIII, 1936, pp. 592-598). De Lucien FEBVRE : *Le problème des études locales* (t. V, pp. 304-308). Dès le début (t. I, p. 304), Marc BLOCH conclut au « pressant besoin où nous sommes de directives communes, proposées à tous les chercheurs de bonne volonté ».

(2) Londres (Longmans), 1959. Le livre a connu deux tirages la même année ; il concerne l'histoire urbaine comme l'histoire rurale.

(3) Berlin (VEB Deutscher Verlag der Wissenschaften), 1959.

culier l'état de conservation et la plus ou moins grande dispersion des sources suscitent toujours des déséquilibres et partant des réajustements. Ensuite, parce que chaque auteur garde en principe toute liberté de conception — et en particulier la liberté de se construire son plan —, pour autant qu'il tienne compte de quelques grandes règles fondamentales de méthodologie historique, qu'il ne peut transgresser sans déchoir.

Nous croyons donc plus expédient de ramener à quelques points essentiels les conseils qui — en dehors des pures informations d'heuristique et des principes généraux de la critique historique —, doivent être prodigués à ceux que tente la noble mission de se faire l'historien de leur village ⁽¹⁾. Ce sont ces quelques points que nous énumérerons à présent.

1°) *L'histoire d'un village ne peut être isolée de son contexte régional.* Quel relief conserve, par exemple, l'étude de ses institutions, de son patois, de sa métrologie, si on ne les confronte avec les institutions, le parler et les anciennes mesures des localités du voisinage ?

D'ailleurs, il n'est pas rare que plusieurs communes actuelles correspondent à un seul échevinage ancien ⁽²⁾ et il est moins rare encore qu'une seule commune ait, jadis, été partagée entre plusieurs échevinages ⁽³⁾. La poussée démographique a, de son côté, provoqué des démembrements, comme ce fut le cas au siècle dernier pour les communes, et au Moyen Age pour les paroisses. Ainsi sont nées au XIX^e siècle des communes qui n'ont guère de passé propre, car celui-ci est confondu dans l'histoire de la localité-mère. Ainsi ont surgi, dès le haut Moyen Age mais plus souvent entre le XI^e et le XIII^e siècle, des paroisses-filles ou des quartes-chapelles (filles de filiales), qui sont demeurées liées sous divers rapports à la paroisse-mère. Il résulte de ces observations que *le cadre géographique assigné à l'histoire locale est loin d'avoir connu, à travers les siècles, une totale fixité.* L'auteur d'une monographie doit être attentif à cette conclusion : il se demandera si l'église de son village est ou n'est pas une *ecclesia matrix* et, quelle que soit la réponse, il sera amené à jeter un coup d'œil dans les villages voisins. La reconstitution des paroisses primitives, entreprise dans un cadre régional, est une des tâches appelées à rendre à l'histoire locale les plus appréciables services ⁽⁴⁾.

Un autre problème, qui n'a guère été approfondi dans son ensemble, devra retenir l'attention du chercheur local, car l'étude de cas d'espèce aidera beaucoup à cet approfondissement : quelle est la nature du cadre administratif qui a été choisi pour créer la municipalité, soit en 1792, soit en 1795 ? La réponse est particulièrement significative là où ressort échevinal ou sei-

(1) C'est aussi l'opinion de M. J. DHONDT, *Enige Taken voor plaatselijke Versing*, p. 5.

(2) Les *ambachten* flamands avaient en général un grand échevinage commun ; le Franc de Bruges, le plus étendu d'entre eux, couvrait 90 paroisses ; certaines « franchises » brabançonnaises ou liégeoises possédaient une organisation analogue (cf. E. POULLET, *Histoire politique nationale*, t. I, Louvain, 1882, pp. 538-539). En Hainaut, l'Alleeu de Binche groupait sous une seule juridiction les villages de Buvrinnes, Mont-Sainte-Geneviève et Waudrez, et plusieurs hameaux.

(3) En principe un échevinage par seigneurie et beaucoup de villages étaient fractionnés en plusieurs seigneuries (voir plus bas).

(4) Ce travail a été entrepris par Joseph BRASSINNE dans le cadre de certains doyennés : voir le « Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège », t. XII, 1900 (concile de Hozémont), et t. XIV, 1903 (concile de Saint-Remacle).

gneurial, et ressort paroissial n'étaient pas inclus dans des limites territoriales coïncidant parfaitement les unes avec les autres. A première vue, il semble que ce soit la paroisse, ou — comme on disait alors — le « village à clocher » qui ait servi de moule à la circonscription nouvelle, car sous l'Ancien Régime, la paroisse bien plus que la seigneurie — souvent morcelée, comme on verra — se confondait avec la communauté villageoise. L'examen de cas concrets peut conduire certes à nuancer cette réponse. Quoi qu'il en soit, l'importance sociale de la paroisse ancienne permet de comprendre pourquoi les études d'histoire locale se résolvent bien souvent en des monographies paroissiales.

En préparant une monographie, on recherchera donc tous les documents cartographiques, anciens et récents ; et plutôt que de les reproduire sans commentaires en fac-similés, on fera bien de dresser une carte explicative, où seront superposées les diverses limites et constatées leurs divergences probables, si ténues soient-elles ⁽¹⁾. Les sources non cartographiques seront évidemment, elles aussi, mises à contribution : registres de cens ou de dîmes pour l'Ancien Régime, matrices cadastrales et procès-verbaux de délimitation des communes pour l'époque contemporaine, sans compter le précieux *Atlas des communications vicinales* que toute commune doit posséder en principe.

2°) *Un village n'est pas une cellule fermée* : ses gens se sont toujours trouvés reliés avec d'autres hommes, du dehors, par des relations économiques et administratives. D'où l'importance de préciser avec soin les cadres territoriaux dans lesquels le village s'est trouvé enveloppé au cours de son histoire.

Les variations et les caprices de la géographie des anciennes principautés ont pu le faire passer, parfois, sous l'autorité successive — voire simultanée — de divers princes. Les documents fiscaux, mieux que les autres, permettent de déterminer à quel souverain il obéissait à un moment donné, à moins qu'il ne s'agisse d'une terre franche ou d'une terre contestée, auquel cas les documents de procédure ou les archives de la Jointe des terres contestées fourniront les éclaircissements nécessaires. Le recours aux archives du gouvernement central s'avérera donc nécessaire, les archives locales ne permettant pas toujours de trancher ces délicats problèmes.

L'étude de l'organisation ecclésiastique ancienne suscitera, elle aussi, des problèmes capables de conduire à des déplacements imprévus. Il est aisé d'établir de quel diocèse relevait une localité donnée, avant et après 1559, date du remaniement des évêchés par Philippe II, avant et après 1801, date du Concordat. Mais les surprises sont ailleurs : sous l'Ancien Régime, toute paroisse avait un patron qui désignait le curé, et un décimateur, qui levait sur les paroissiens l'impôt ecclésiastique ou dîme. Les titulaires de ce droit de patronage et les bénéficiaires de cette redevance en nature étaient souvent des monastères, plus rarement des seigneurs laïcs ; parfois, ils étaient éloignés de la localité, ce qui n'empêche que des sources capitales pour son his-

(1) « Il semble qu'aucune monographie de village ne devrait se présenter sans croquis topographique, — sans plusieurs croquis » (M. BLOCH, dans les *Annales*, t. V, p. 473).

toire peuvent se retrouver dans leurs archives, par exemple les « chassereaux » ou livres de recette de la dîme, véritable cadastre qui doublait le cadastre seigneurial, conservé dans les terriers et les censiers. C'est à la lumière des mêmes archives que s'éclaire aussi une part importante de l'archéologie locale, car au décimateur incombait une portion variable des frais de construction et d'entretien de l'édifice du culte, du cimetière et de la maison pastorale. C'était souvent lui qui devait doter la paroisse d'ornements sacerdotaux, de vases sacrés, de livres liturgiques et de linge d'autel.

Sur le plan judiciaire, des relations existaient également avec l'extérieur, notamment avec la ville où le village allait « à chef de sens », c'est-à-dire où ses échevins allaient prendre conseil dans les affaires difficiles. Et sur le plan économique, des relations régulières étaient entretenues avec le bourg où — dans le cas de villages dépourvus de marché — les paysans écoulaient leurs surplus et se procuraient les denrées et l'outillage qui n'étaient pas produits sur place.

De ce deuxième groupe d'observations, il ressort que la solution de tous les problèmes *locaux* ne se trouve pas nécessairement dans les archives *locales*.

3°) *Mais si le village d'Ancien Régime était paroisse, il était aussi seigneurie.* A l'origine, la paroisse avait été calquée sur les limites d'un vaste domaine foncier. Dans la suite, paroisse et domaine (c'est-à-dire : seigneurie) suivirent souvent des destins différents ; l'une et l'autre furent soumis à des morcellements particuliers. Là où la seigneurie fut démembrée, les successeurs du premier maître du sol conservèrent néanmoins, dans la plupart des cas, le monopole de la haute justice (ou justice criminelle), la basse justice (ou justice foncière) se trouvant partagée entre plusieurs titulaires, dont le nombre pouvait, en certains lieux, atteindre la vingtaine ⁽¹⁾. Toutes ces juridictions ont laissé des archives, mais si les greffes scabinaux, clôturés lors de la Révolution française, ont pour la plupart été réunis dans les dépôts des Archives de l'Etat, où l'on peut aisément les compulsier ⁽²⁾, les documents d'administration domaniale : comptes, terriers et autres, sont demeurés aux mains des détenteurs successifs des droits seigneuriaux. C'est pourquoi il importe, en faisant l'histoire d'une localité, de bien reconstituer la suite de ses seigneurs si du moins on ambitionne de retrouver leurs archives.

En gros, on considérera que trois cas différents peuvent se présenter à cet égard :

- a) *Le seigneur se confond avec le prince* : dans ce cas ⁽³⁾, ses archives domaniales — du moins ce qu'il en reste — font partie des Archives de l'Etat (Trésorerie du prince et Chambre des comptes, en ordre principal) ;

(1) Cf. l'ouvrage classique de M. Léo VERRIEST, *Le régime seigneurial dans le comté de Hainaut du XI^e siècle à la Révolution*, Louvain, 1917, p. 329.

(2) Sauf ceux des communes de l'actuelle province de Hainaut, qui ont été anéantis par le bombardement des Archives de Mons, en 1940.

(3) Qui était, en particulier, celui de la majorité des localités urbaines.

- b) *le seigneur est un ecclésiastique* (évêque, abbé ou doyen de chapitre) ; autre cas facile : ses archives, comme ses propriétés foncières, sont devenues biens nationaux à l'époque de la Révolution ; si les biens ont été vendus, les archives — dans la mesure où elles ont été remises au gouvernement révolutionnaire — ont également trouvé place dans les dépôts d'archives de l'Etat ;
- c) *le seigneur est un laïc* ; c'est le cas le plus épineux ; d'abord parce que, la plupart du temps, la priorité des droits seigneuriaux a passé de famille en famille par voie d'alliance, de succession ou de vente, alors que dans les cas précédents, cette propriété présente plus de continuité (sauf engagement ou autre genre d'aliénation) ; les archives ont donc souvent été dispersées ; ensuite, parce qu'il est malaisé de retrouver les héritiers actuels de ces anciennes familles seigneuriales, ou du moins les particuliers à qui toutes ou partie de ces archives ont pu échoir ; on n'y arrivera que moyennant des recherches généalogiques, parfois longues ; et une fois identifiés les détenteurs virtuels de cette documentation, encore faudra-t-il que ceux-ci aient la connaissance de leurs archives — ce qui n'arrive pas toujours — et dans l'affirmative, qu'ils acceptent de les communiquer aux chercheurs. Quant aux dépôts de l'Etat, ils ne sont de quelque secours, pour ce genre de seigneuries, que lorsque ces dernières ont fait l'objet d'une confiscation momentanée ⁽¹⁾, ou lorsque certaines grandes familles ont accepté de confier à l'Etat le dépôt ou du moins la mise en ordre de leurs anciens papiers, circonstance qui, par bonheur, tend à se généraliser de nos jours.

On aura remarqué que la Révolution française, responsable de la disparition de certaines sources, a par ailleurs entraîné le rassemblement, la conservation et le classement de quantité d'archives datant de l'Ancien Régime. On se ferait toutefois une idée fautive de la réalité, si l'on se figurait que cette grande secousse a totalement et brusquement modifié le visage de nos anciennes communautés rurales. La saisie et la mise en vente des biens d'Eglise, certes, a conduit à un transfert de propriétés sans précédent ; mais en Belgique, où l'émigration fut un phénomène très limité, les biens laïcs ne changèrent guère de mains. Les anciens châtelains, s'ils perdirent leurs droits seigneuriaux, conservèrent généralement la propriété de leurs terres et demeurèrent en fait les maîtres, et souvent les administrateurs de leurs villages. Cette époque de transition gagnerait à être envisagée plus souvent dans cette optique, à l'occasion de la rédaction des monographies locales. Quant aux dîmes, elles ne furent définitivement abolies que par le Concordat.

4°) Il importe donc de ne pas perdre de vue que, contrairement à une opinion qui fut trop longtemps répandue, *l'histoire ne s'est pas arrêtée à la Révolution française*. Depuis un siècle et demi, la vie collective a connu des transformations fondamentales, au point qu'il n'est pas exagéré d'affirmer que la société de 1789 était plus proche de celle du Moyen Age que de la nôtre.

(1) Confiscation qui entraîna généralement leur annexion aux domaines du prince, ce qui ramène au premier cas.

C'est le déroulement de ces transformations qui peut fournir, dans le cadre local, le champ d'exploration le plus fécond et cela pour diverses raisons :

- a) d'abord — comme l'a rappelé M. Dhondt dans un autre fascicule de sa série ⁽¹⁾ — parce que les archives postérieures à 1830 (et même en 1794) sont surtout à découvrir sur place ; les dépôts de l'Etat, en effet, ne conservent encore qu'une maigre partie de la documentation récente d'intérêt local ⁽²⁾ et, d'une manière générale, les archives des institutions centrales de l'époque contemporaine ont subi inconsiderablement d'irréparables amputations (du fait, précisément, que l'on tenait l'histoire pour terminée en 1789, et plus encore en 1830) ; les archives communales du XIX^e siècle s'avéreront donc doublement précieuses et leur lecture ne présente pas de difficultés. Ajoutons que sur place bien des traditions orales peuvent aussi être recueillies, à défaut d'autres sources ou pour compléter celles qui existent ;
- b) ensuite, parce qu'une connaissance acquise des lieux et des personnes rend l'autochtone plus à même que quiconque de s'informer parfaitement ;
- c) enfin, parce que nous vivons, sans toujours nous en rendre bien compte, dans un monde en rapide évolution, où des documents séculaires et parfois même millénaires sont en train de disparaître et qu'il y a urgence extrême à en recueillir la trace, à savoir : les *patois*, si riches encore de vestiges linguistiques, de terminologie technique (en matière agricole et artisanale, particulièrement) et de simples témoignages humains ; la *toponymie* et spécialement les lieux-dits, les noms des champs et des parcelles, vocables dont les formes dialectales rendent mieux compte de l'étymologie et sont à comparer aux graphies des vieux textes ; enfin et surtout le *folklore* dans son sens large, c'est-à-dire les genres de vie, les coutumes locales, les croyances et les contes populaires, sans compter les techniques archaïques, le tout formant un vaste domaine à ne pas confondre, bien entendu, avec un autre folklore, factice et tapageur, créé et entretenu par la publicité touristique.

Il y a, dans chaque village, une ample moisson à engranger et en y prêtant la main, tout chercheur local peut servir directement et efficacement l'histoire générale, celle qui se fait et celle qui se fera.

M. Dhondt cite, entre autres, deux questions capitales qui demeureront de grandes inconnues, sans la collaboration des érudits locaux : les fluctuations de la politique locale et la composition sociale de la population du village ⁽³⁾. Notons que ce dernier problème, qui doit évidemment se traiter dans son évolution, peut recevoir une solution approchée par le dépouillement de l'*Almanach du commerce et de l'industrie* que Tarlier (et après lui Rozez)

(1) DHONDT (J.), *Enige Opgaven voor de plaatselijke Versing betreffende de hedendaagse Periode* (Voorlichtingsreeks, n° 20), Gand, 1958.

(2) Pour la période 1794-1830, il y a beaucoup à tirer des archives des administrations préfectorales (puis : provinciales), lesquelles sont conservées dans les dépôts de l'Etat.

(3) *Enige Opgaven...*, pp. 128 et 131.

publia à partir de 1851 et qui, pour toutes les communes du royaume, donne la liste nominative de tous les citoyens titulaires d'une profession qualifiée ; ceci en attendant la mise en œuvre, plus délicate, des archives proprement dites, et notamment de registres de population.

Mais combien d'autres enquêtes sur le passé récent pourraient être abordées, sans peine et avec grand profit, pour peu qu'on se mette à l'ouvrage ! Citons : *l'histoire de l'enseignement* (les progrès de la fréquentation scolaire) ; *l'évolution des idées* (fréquentation des offices religieux ; apparition de non-baptisés, de mariages et d'enterrements civils, de divorces, (1) ; les *transformations des moyens de déplacement* (depuis quand le village est-il relié à d'autres par des routes pavées, par le chemin de fer, par le vicinal, par l'autobus ?) ; les *modifications de l'habitat* (transfert d'activités vers de nouveaux quartiers, celui de la gare ou de la grand-route, par exemple ; modernisation des maisons et disparition de l'architecture traditionnelle ; apparition et progrès du confort : eau courante, salles de bain, chauffage central) ; *l'évolution des techniques agraires et artisanales* (quels métiers ont disparu ou sont apparus depuis cinquante ans ? ; depuis quand y a-t-il un médecin, un pharmacien, une accoucheuse ?) ; *quand sont apparus* : les bicyclettes, l'éclairage public, l'électricité, les premières automobiles, les premières machines agricoles (et lesquelles), la distribution d'eau, le téléphone, la T.S.F., la télévision ?...

C'est par cette histoire à portée de la main que tout chercheur local devrait s'initier à la recherche, et non par le problème séduisant mais difficile des origines de son village. Tant il est vrai que la science s'élabore et s'acquiert, en allant de ce qui est connu à ce qui est inconnu (ou : aisé à connaître).

Ce mouvement a été amorcé en France, où il a produit jusqu'ici les plus brillants résultats. Dès 1905, a été publiée l'histoire d'une paroisse depuis le Concordat (Blancafort, dans le Cher) (2). En 1931, M. Pierre Courtin, historien et géographe de formation mais rural d'origine, étudiait les transformations de la vie observées depuis 1914 dans un village de la Limagne (Massif Central) (3). En 1934, une étude du même genre, mais couvrant toute l'époque contemporaine, était consacrée à un village de la banlieue de Strasbourg (4). En 1936, un auteur caché sous le pseudonyme de Jean Quercy analysait, foyer par foyer, l'évolution d'un village des Causses du sud-ouest ; village et familles ont reçu, comme on le comprend, des noms fictifs, mais

(1) Déjà M. L.-E. HALKIN (*Introduction à l'histoire paroissiale...*, pp. 154-159) insistait sur l'utilité de ne pas arrêter l'enquête locale au Concordat et de suivre les méthodes statistiques préconisées par l'école française de G. LE BRAS.

(2) MATER (A.), *L'histoire d'une paroisse au XIX^e siècle sous le régime du Concordat : Blancafort* (Revue d'histoire moderne et contemporaine, t. VI, Paris, 1905).

(3) *Transformation de l'économie et de la vie dans une commune rurale de la Limagne (Saulzet) depuis 1914* (Bulletin des sciences économiques et sociales du Comité des Travaux historiques, 1931, pp. 155-172).

(4) SITTING (C.), *La vie d'une commune alsacienne : Vendenheim depuis le début du XIX^e siècle* (Revue d'Alsace, t. LXXXI, 1934, pp. 359-382).

l'exposé n'en est pas moins saisissant, encore que d'un pessimisme exagéré ⁽¹⁾. Plus récemment, un inspecteur d'académie, M. Roger Thabault, a écrit un livre sur son village de Mazières-en-Gâtine (Deux-Sèvres) et sur les mutations qu'on y relève entre 1848 et 1914 ; ici, le ton est plutôt optimiste ⁽²⁾. Enfin, la commune rurale de Vervigny (Yonne), qui possède pour maire un historien : M. Georges Lizerand, a bénéficié en 1949 d'une monographie historique qui part de 1789 ⁽³⁾. Exemples à suivre.

L'ont-ils été chez nous ? Mises à part quelques monographies ⁽⁴⁾ et surtout les très précieuses « Enquêtes » que publie depuis 1924 le Musée de la Vie wallonne de Liège (elles concernent toute la partie romane de notre pays) ⁽⁵⁾, on ne peut guère citer que les investigations menées par un groupe de chercheurs locaux, groupés depuis 1955 dans la « Société d'histoire régionale de Rance » sous l'impulsion de M. Ed. Michaux, officier pensionné, fervent admirateur d'Henri Pirenne (dont il suivit les cours pratiques) et de Marc Bloch, aujourd'hui bourgmestre de son petit village : Montbliart ⁽⁶⁾.

Pour être complet, ajoutons que diverses enquêtes collectives, sous forme de questionnaires, ont été lancées tant en France qu'en Belgique. Peu avant 1930, un comité baptisé « Hannonia » obtint des communes de la province de Hainaut réponse à un long questionnaire relatif à la topographie, à l'histoire, à l'archéologie, au folklore et à d'autres particularités locales. L'ensemble de ces réponses, aujourd'hui conservées aux Archives de Mons, est forcément inégal mais propre néanmoins à rendre bien des services. Un questionnaire français intitulé *Cahiers généraux de la paysannerie* a été édité durant la dernière guerre par l'Union des Syndicats agricoles et d'autres plans d'enquête en équipe ont vu le jour à la même époque en France ⁽⁷⁾. Une enquête de ce genre a conduit, dans notre pays, jusqu'à une œuvre originale : sous le titre *La Vie au Village*, la Société nationale de la Petite Propriété terrienne et la Commission nationale pour l'Embellissement de la Vie rurale ont publié, peu après 1950, la synthèse de 102 témoignages locaux, provenant de communes des arrondissements d'Arlon, de Virton et de Louvain et relatifs aux transformations qui ont affecté la vie rurale depuis le début de ce siècle ⁽⁸⁾ ;

(1) *Un village français : son évolution, 1900-1935*, Paris, 1936. Le village en question est baptisé « Saint-Namphaise » ; son « histoire vécue » est si prenante que Marc BLOCH, en rendant compte de cette étude, ne s'est point aperçu que son nom était fictif (« Annales d'histoire sociale », t. III, 1941, p. 183).

(2) 1848-1914. *L'ascension d'un peuple. Mon village. Ses hommes. Ses routes. Son école*, préface d'André SIEGFRIED, Paris, 1944.

(3) *Un siècle de l'histoire d'une commune rurale : Vervigny*, Paris, 1949.

(4) Exemple : MEUNIER (J.), *Histoire de la commune de Wenez (1797-1930)*, Verviers, 1930. Certaines monographies font la part belle à l'histoire contemporaine non de propos délibéré mais à raison de l'indigence des sources : tel le petit livre de M. l'abbé G. BARBIAUX, *Mon village : N4-Saint-Martin, Histoire, Géographie*, N4-Saint-Vincent, 1959.

(5) Les « Enquêtes du Musée de la Vie wallonne » en sont à leur 100^e fascicule (tome IX). Signalons tout particulièrement la *Description des salles provisoires du Musée* (t. VIII, fasc. 85-92, 1957-58), due à MM. Léon DEWEZ et Elisée LEGROS, qui a la valeur d'un manuel du folklore wallon et où les chercheurs locaux trouveront un précieux guide pour leurs éventuelles enquêtes.

(6) Les enquêtes de M. Ed. MICHAUX et de ses collaborateurs sont pour la plupart inédites, mais des copies dactylographiées en ont été déposées dans les collections de la Bibliothèque publique de Mons.

(7) Cf. LEVRON (J.), *op. cit.*, pp. 91-92.

(8) *La Vie au Village d'après les rapports présentés par 102 communes rurales des arrondissements d'Arlon, Virton et Louvain au 1^{er} Concours de Villages organisé en 1950...*, Bruxelles, s. d. L'aide-mémoire qui fut adressé aux communes en vue de la rédaction d'édits rapports est reproduit pp. 246-249.

quoique l'objectif poursuivi ne soit pas historique, le résultat est précieux pour l'histoire.

5°) Le caractère vivant dont témoignent les enquêtes sur le passé récent pourrait être étendu à l'étude du passé lointain, pour peu que les historiens locaux fissent leur profit *des méthodes et des progrès actuels de l'histoire économique et sociale*. Une attention particulière doit être réservée par eux à l'*analyse quantitative* des phénomènes, bref : à la statistique historique. Comme l'a écrit très justement encore M. Dhondt ⁽¹⁾, l'évolution d'un village se mesure aux variations du rapport entre les terres sauvages (bois, friches, marais) et les terres mises en valeur (cultures, prairies, habitations). Ce rapport peut être évalué, pour les périodes anciennes par le secours de la toponymie et de l'archéologie, pour les périodes plus proches par la mise en œuvre de sources cadastrales et cartographiques. Par ailleurs, les archives locales recèlent souvent des documents comptables et des assiettes d'impôts dont le dépouillement peut conduire à l'estimation chiffrée de phénomènes variés, surtout si pareilles sources sont conservées en séries chronologiques plus ou moins longues. La même remarque s'applique aux anciens registres de baptême, de mariage et de sépulture, sources de base de la démographie des derniers siècles de l'Ancien régime ; on commence à les exploiter largement, mais combien de monographies locales — en dehors de celle, déjà citée, du R.P. Dierickx, sur Zingem — en ont fait leur profit ? Ces registres paroissiaux permettent aussi de mesurer le degré d'instruction de la population au XVIII^e siècle, époque où parrains, marraines et témoins étaient invités à signer (ou à marquer d'une croix) les actes passés en leur présence.

L'histoire, comme d'autres sciences sociales, s'en est tenue trop longtemps à envisager les faits sous leur seul aspect qualitatif. L'analyse quantitative des faits — qui ne remplacera pas mais complétera leur étude qualitative — ouvre aux recherches des perspectives infinies vers la science historique de demain.

V.

On s'en voudrait d'ajouter d'autres suggestions à celles qui ont été groupées sous les cinq rubriques qui viennent d'être énoncées. On aimerait toutefois souhaiter, avant de conclure, que les auteurs de monographies locales prissent garde à ne pas classer les résultats de leurs recherches en des chapitres trop étanches. Les progrès du savoir résultent, en grande partie, de l'établissement de connexions nouvelles entre des faits connus, mais jusqu'à un moment donnés isolés les uns des autres. L'histoire, pour être utile, se doit d'être démonstrative, et pour y tendre, il est indispensable d'en combiner les informations. La vie laborieuse, la vie religieuse, la vie mentale du village, toutes furent vécues par les mêmes individus. Ceux-ci, de leur côté, participaient, dans maintes manifestations de leur activité, de courants qui étaient

(1) *Enige Taken voor plaatselijke Versing*, p. 7.

loin de se réduire au cadre local. L'histoire d'un village doit donc être reliée à l'histoire générale.

Et c'est ici qu'entrent en jeu les historiens professionnels : si du travail des amateurs locaux, il leur est possible de tirer de fort précieux matériaux, ils peuvent à leur tour leur rendre des services réciproques en vulgarisant à leur intention les conclusions, toujours provisoires, de la grande histoire, et aussi en publiant et en commentant, pour les mettre à la disposition de tous, les sources et les recueils d'ensemble qui groupent régionalement des informations locales : polyptyques et cartulaires abbaciaux ou princiers, pouillés épiscopaux, dénombremments de fiefs, de biens ou de personnes, enquêtes administratives, visites diaconales et d'autres. Ces sources, exploitées fragmentairement dans un but de simple curiosité locale, risquent souvent de conduire à des interprétations abusives. Leur publication n'est point travail d'amateur, car elle demande une longue initiation que seuls finissent par acquérir les historiens de métier. De là découle une première raison pour laquelle ces derniers, absorbés par ces tâches — et d'autres —, ne se tournent guère vers la rédaction de monographies locales. Une seconde raison, déjà exprimée plus haut, c'est parce qu'ils mesurent la complexité de cette entreprise, capable d'absorber les loisirs de toute une vie. Une monographie locale est rapidement réalisable dans un domaine spécial : toponymie, dialectologie, peut-être même géographie. Mais la notion même d'« histoire », parce qu'il s'agit d'une très vieille science, enferme un tel complexe et requiert un tel effort de synthèse, qu'il serait hasardeux d'ambitionner d'en épuiser le contenu, même dans le cadre réduit d'une humble localité.

Cette conclusion constitue-elle une condamnation des travaux d'histoire locale ? Nullement, à condition de travailler avec ordre et méthode, de mesurer ses forces et ses ambitions. Le cadre local est le champ idéal de vérification de phénomènes précis : seul il peut fournir une réponse concrète à une question générale. C'est pourquoi l'historien assigne fréquemment ce cadre à l'objet de ses études. Mais ce faisant, il obéit à des mobiles purement scientifiques et beaucoup moins à des impulsions sentimentales.

Encore que, pour avoir servi la cause de la science historique militante, on n'est point pour autant devenu insensible à l'amour du pays natal, ce coin de terre qui, plus que nul autre au monde, a pour chaque être un mystérieux sourire ⁽¹⁾...

Maurice-A. ARNOULD.

(1) Nous paraphrasons ici un passage des *Odes* d'Horace (II, 6, v. 13-14), que M. W.G. HOSKINS a inscrit en épigraphe sur son livre :

*Ille terrarum mihi praeter omnes
Angulus ridet.*

Mais en fait, le poète latin évoque ici un paysage de la région de Tarente, laquelle n'est nullement son pays natal.